**Termes de référence**

 **Expert Revue à mi-parcours**

**Facilité sur le vieillissement en Amérique Latine et dans les Caraïbes**

**Juin 2022**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet | Facilité sur le vieillissement en Amérique Latine et dans les Caraïbes  |
| Bailleur de fonds | Agence Française de Développement (AFD) |
| Durée du projet | 36 mois (26/11/2020 au 25/11/2023) |
| Budget du projet | 999.960 EUR |
| Période couverte par la Revue à mi-parcours | Novembre 2020 à Mai 2022 |
| Durée de la Revue à mi-parcours | 12 jours, répartis entre le 25 septembre et le 30 octobre 2022 |
| Modalités de réalisation | A distance (home-based) |

* **Contexte du projet**

|  |
| --- |
| **Général**  |
| L'Agence française de développement (AFD) a lancé en mars 2020 un programme d'appui technique à plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans le but d'améliorer leurs capacités de réponse aux conséquences multidimensionnelles du vieillissement de la population. Ce programme vise à accompagner les gouvernements latino-américains et caribéens dans l'élaboration de politiques publiques en faveur des personnes âgées.Les pays de la région connaissent en effet un vieillissement accéléré. Ainsi, 12 % de la population avait plus de 60 ans en 2017 et ce pourcentage devrait atteindre 25 % en 2040. Comme le mentionne la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans son « Panorama social de l'Amérique latine », la région comptera 87 millions de personnes âgées dans cette région à cet horizon. Il est donc important que les gouvernements de la région développent ou adaptent leurs politiques de soins pour faire face au vieillissement de la population.Les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes peuvent améliorer leurs systèmes de soins en ajustant leurs politiques sociales pour les personnes âgées. En ce sens, on peut constater qu'il est impératif d'adapter les politiques publiques au phénomène du vieillissement. Il faut donc : (1) adapter l'offre de services médico-sociaux à un plus grand nombre de personnes que l’existant, (2) adapter l'offre de services de soins et d'attention médicale à la prévalence des maladies chroniques et (3) mettre en place des prestations sociales et autres mécanismes de soutien financiers pour que les personnes âgées et les personnes dépendantes puissent vivre dignement.Par ailleurs, la crise sanitaire du COVID-19, qui touche principalement les personnes âgées et/ou atteintes de maladies chroniques, représente un défi majeur pour les systèmes médico-sociaux de la région. Il est donc impératif que les pays adaptent et élargissent leur offre, tout en tenant compte du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques et en favorisant l’autonomie des personnes âgées grâce à des subventions couvrant leurs besoins de base. |

|  |
| --- |
| **Objectifs et résultats attendus** |

L'objectif principal de ce projet est d'apporter une réponse adéquate aux conséquences multidimensionnelles du vieillissement de la population, en prenant en compte et en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques sur le vieillissement dans 5 pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (Colombie, Bolivie, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine).

Le projet poursuit deux objectifs spécifiques :

1. Aider les pays à acquérir une connaissance détaillée des besoins des personnes âgées et être en mesure d'identifier les défis institutionnels, juridiques et opérationnels existants dans leurs contextes
2. Soutenir et renforcer le système de soin et les programmes de prise en charge des personnes âgées adaptés à leurs besoins nationaux et tenant compte des particularités sexospécifiques de la population.

Ainsi, le projet vise à contribuer à accroître les capacités des administrations publiques des pays sélectionnés pour : (a) formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques publiques et les programmes intégrés pour les personnes âgées et les adultes dépendants ; (b) veiller à ce que la perspective de genre soit prise en compte dans lesdites politiques.

Les axes thématiques du projet sont les suivants :

(1) Développement d'une offre médico-sociale adaptée aux adultes âgés et dépendants et de qualité.

(2) Adaptation des systèmes de santé aux besoins des personnes âgées et adultes dépendants

(3) Développement de systèmes de retraite et/ou de soutien financier pour les personnes âgées et dépendantes.

Le projet prévoit de déployer ces axes à travers 3 composantes :

* Construction de plans d'actions : Cette composante vise à matérialiser les besoins des pays d'Amérique latine à travers la construction de plans d'action annuels au niveau national. Ces plans sont le résultat de plusieurs missions d'identification menées par la BID et par Expertise France. Des missions d’expertise doivent permettre d'établir un dialogue avec les institutions et les acteurs pour prioriser les principales activités à mettre en œuvre.
* Mise en œuvre des activités prioritaires dans les plans d'action : Cette composante consiste à appuyer la mise en œuvre des activités préalablement définies et à favoriser la prise en compte de la perspective genre à travers des actions d’assistance technique déclinées selon 4 axes : l'évaluation des besoins individuels des personnes âgées, l'organisation de l'offre de services et leur gouvernance, la régulation et la qualité des services et le financement de la demande.
* Préparation des opérations de financement et de cofinancement : Cette composante vise à préparer d'éventuels financements de l'AFD et de la BID sur les politiques du vieillissement et de la dépendance dans la région.

La réalisation de ces 3 composantes est régie par le principe d’une mobilisation « à la demande ». Les gouvernements et les institutions nationales des 5 pays couverts par le projet doivent ainsi formuler leurs besoins d'appui stratégique en termes de politiques publiques, puis la BID et Expertise France mettent en œuvre des activités d’assistance technique, comme par exemple :

* Assistance technique avec appui méthodologique aux politiques publiques à partir d'exemples d'outils et d'expériences français et européens. Par exemple, les échelles de dépendance et les protocoles d'action.
* Organisation de séjours d'étude en France et en Europe pour s'informer sur les systèmes de prise en charge des personnes en situation de dépendance (majoritairement des personnes âgées)
* Organisation d'ateliers techniques et de séminaires nationaux et régionaux avec des experts français et européens
* Elaboration d'études et de diagnostics nationaux sur les systèmes de soins en France et en Europe.
* Elaboration d'études comparatives internationales avec des exemples français et européens
* Appui à l'assistance technique nationale avec la mobilisation d'un expert français.
* Appui à la prise en compte de la perspective genre dans les différents appuis techniques.
* Coordination de la complémentarité avec le domaine des politiques sociales du programme EUROsociAL+.
* Formation des cadres et techniciens avec des experts français et sur les méthodologies et outils français.
* Conception et réalisation de MOOC sur les politiques publiques du vieillissement et leur évolution dans le système français.
* **Présentation de la Revue à Mi-Parcours (RMP)**

|  |
| --- |
| **Qu’est-ce qu’une Revue à Mi-Parcours (RMP)?** |

Le monitoring est un processus organisé pour la collecte, l'analyse et l'utilisation systématiques et continues des données issues du projet pour soutenir une prise de décision efficace. Il s'agit d'un examen régulier permettant de suivre l'évolution d'un projet en termes d'utilisation des ressources, de mise en œuvre des activités planifiées, de livraison des produits, de réalisation des résultats à tous les niveaux (produit, résultat, impact) et de la gestion des risques. Il s'agit d'une activité de gestion de base qui permet une adaptation continue d'une intervention si des défis et des goulots d'étranglement surviennent et / ou si des changements de contexte ont une influence sur la performance de l'intervention.

Dans le cadre du système de suivi d'un projet, une revue à mi-parcours peut être définie comme « une évaluation de la performance d'une intervention, au cours de la phase de mise en œuvre du projet ». La plupart des gens utilisent ce terme pour désigner un exercice qui est un peu plus qu'un suivi continu, mais un peu moins qu'une évaluation. Une revue à mi-parcours peut être obligatoire (c'est-à-dire imposé par le bailleur de fonds ou prédéfinie dans la proposition de projet initiale) ou ad hoc (décidée par l'équipe de projet selon les besoins), formelle ou informelle, large ou restreinte, interne ou externe, ou une combinaison de ces différentes options.

Une revue à mi-parcours peut potentiellement poursuivre plusieurs objectifs. En général, une revue est plus susceptible qu'une évaluation de se concentrer sur l'apprentissage interne et l’analyse de la qualité de la gestion de projet. Mais les revues à mi-parcours peuvent également être effectuées à des fins de redevabilité ou à toute autre fin généralement associée au suivi et à l'évaluation.

|  |
| --- |
| **Justification de la réalisation de le Revue à Mi-Parcours sur le projet Vieillissement en Amérique Latine et dans les Caraïbes** |

Etat d’avancement du projet

Après une première phase de mise en œuvre de 19 mois, le projet a atteint les résultats suivants :

XXXXX

Difficultés rencontrées à date

XXXXX

Enjeux/justification de la réalisation de cette revue

XXXXX

Au moment d’entrée dans la seconde phase du projet, il apparait essentiel, d’évaluer les réussites et les échecs de la première phase de mise en œuvre, de questionner les processus de coordination, de mise œuvre et les façons de faire de l’équipe du projet et de dégager des pistes d’amélioration et des recommandations stratégiques afin de préparer dans les meilleures conditions cette prochaine étape du projet.

|  |
| --- |
| **Objectifs et résultats attendus** |

La revue à mi-parcours visera à aider l'équipe du projet à :

1. Dresser un bilan quantitatif et qualitatif des réalisations et résultats de la première phase du projet
2. Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques de cette première phase (ce qui a marché / ce qui n’a pas marché et pourquoi)
3. Dégager des pistes d’amélioration pour affiner la stratégie opérationnelle permettant d’atteindre les résultats attendus au cours de la deuxième phase du projet.

Elle sera facilitée par un expert externe, en consultation étroite avec l’équipe projet, autour d'un ensemble de 5 questions clés :

1. Avons-nous fait ce que nous avions dit que nous ferions et l‘avons-nous bien fait ?
2. Quels sont les principaux changements auxquels nous avons contribué depuis le début du projet ? Qu'est-ce qui les a permis ?
3. Avons-nous fait les choix les plus pertinents ? Qu’aurions-nous pu faire d'autre à la place ?
4. Quels défis y a-t-il eu ? Ont-ils été surmontés ? Si c'est le cas, comment ? Sinon, pour quelles raisons ?
5. Quelles sont les principales recommandations à prendre en compte pour la prochaine phase du projet et pour assurer la pérennité de nos résultats ?

Cette revue à mi-parcours poursuivra les résultats suivants :

1. Les résultats et les changements permis par la première phase du projet sont identifiés, consolidés et analysés. Des éventuelles études de cas, histoires de changements ou témoignages de bénéficiaires illustrent ces résultats et changements.
2. La qualité des interventions réalisées est évaluée par rapport à des critères identifiés avec l’équipe projet et le consultant (gouvernance du projet, approche de la programmation basée sur les besoins, qualité des intervention technique mécanismes de consultation en place avec les agences de l’AFD et les partenaires, synergies avec d'autres initiatives, intégration de questions transversales…).
3. Les leçons apprises et les bonnes pratiques de la première phase du projet sont identifiées et capitalisées. En particulier, les forces et faiblesses que ce soit au niveau stratégique, opérationnel ou organisationnel sont mises en évidence.
4. Des recommandations sur la stratégie opérationnelle à suivre pour garantir l'atteinte des résultats attendus pour la seconde phase du projet sont proposées. Des pistes pour une évolution du cadre de mise en œuvre du projet sont également formulées au niveau stratégique (théorie du changement, synergies avec d’autres projets), opérationnel (coordination avec l’AFD, dialogue avec les institutions ciblées, promotion de l’expertise proposée…) et organisationnel (structure de l'équipe, modalités de travail, cadre de planification, mécanismes de coordination interne…).

|  |
| --- |
| **Méthodologie** |

L’expert.e sera chargé.e de collecter et de trianguler plusieurs sources de données pour atteindre les objectifs et les résultats attendus de l’exercice. Il / elle tâchera d’identifier les données qualitatives et quantitatives pertinentes pour apporter un éclairage objectif sur les produits, les résultats et le contexte. Il / elle s'appuiera principalement sur des méthodes qualitatives pour comprendre les mécanismes et les facteurs qui facilitent le changement, en particulier les facteurs internes et externes affectant la performance et les effets du projet. Il / elle s'appuiera également sur des sources de données quantitatives existantes via une revue de documents et un processus collaboratif de recueil de données avec les membres de l'équipe du projet, les partenaires et l'équipe support.

Plus précisément, la phase de collecte de données combinera les méthodes suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Méthode**  | **Définition**  | **But** | **Résultats attendus** |
| **Revue documentaire** | Processus permettant de collecter, organiser et synthétiser les documents et données disponibles sur le projet afin d'identifier les informations à collecter pendant la phase de travail de terrain | Prendre connaissance des documents de référence du projet et actualiser l’état d’avancement du projet  | Synthèse préliminaire des documents clés du projet et des données secondaires + tableau de bord du projet actualisé |
| **Atelier de travail collectifs** | Ateliers participatifs de partage et d’analyse des résultats et des difficultés rencontrées  | Analyser les principales réalisations de la première phase du projet. Analyser les forces et faiblesses du projet et identifier de potentielles pistes d’amélioration dans le fonctionnement interne | 2 à 3 ateliers participatifs avec l'équipe EF et/ou le représentant de l’AFD |
| **Entretiens individuels avec des informateurs clés** | Entretiens individuels avec des parties prenantes clés pour recueillir des informations sur leur perception et leur propre expérience du projet | Apprécier les forces et les faiblesses de la première phase du projet & identifier les aspects à améliorer, notamment au niveau du cadre de gestion du projet et des synergies avec d’autres programmes d’appui dans la région Amérique Latine et Caraïbes | 15 à 20 entretiens avec l’équipe projet EF, l’AFD (siège et agences pays), des experts mobilisés, les institutions publiques des pays bénéficiaires, d’autres projets de coopération pertinents (EUROsociAL+.Socieux+…) |

|  |
| --- |
| **Principales étapes** |

Le processus de revue à mi-parcours sera mis en œuvre avec le soutien de l'expert.e du 20 juin au 13 juillet 2022 (12 jours), à travers les étapes suivantes :

Phase de préparation : Afin de préparer la revue à mi-parcours, l'expert.e analysera les documents de référence pertinents qui ont été produits au cours de la première phase du projet. Ces documents pourront inclure la proposition de projet, des rapports bailleur, des rapports d’activité, des comptes-rendus de visite sur le terrain, des enquêtes auprès des bénéficiaires, des formulaires d'évaluation de certaines activités, des plans de travail ou tout autre document pertinent.

Phase de terrain : Une phase de travail sur le terrain sera menée par l'expert.e à distance et/ou au siège d’Expertise France à Paris pour collecter des données primaires descriptives ou explicatives pouvant servir à évaluer les questions centrales de la revue à mi-parcours et à renseigner les critères de qualité. Cette phase permettra de recueillir une variété d’informations à travers des ateliers de travail avec l’équipe projet (SWOT…) et des entretiens individuels avec les parties prenantes. Des méthodes et des outils de collecte de données mixtes seront utilisés pour évaluer la contribution du projet aux changements attendus sur les capacités des administrations publiques des pays sélectionnés pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques publiques et les programmes intégrés pour les personnes âgées et les adultes dépendants. L’analyse devra également d’apprécier dans quelle mesure la perspective de genre est prise en compte de façon transverse dans les activités du projet. Ce processus garantira que les parties prenantes au sein d’Expertise France, de l’AFD et des institutions publiques ciblées sont impliquées dans l'analyse et contribuent au processus d'apprentissage de façon participative.

Phase de consolidation et de rapportage : L’ensemble des données collectées lors de la phase initiale de revue documentaire puis de la mission sur le terrain seront consolidées, analysées et triangulées afin de pouvoir être converties en preuves (*evidence*) d'effets et de changement intermédiaires permis par le projet. Un rapport de revue à mi-parcours permettra de mettre en évidence les principales réalisations, les leçons apprises et la qualité de mise en œuvre de la première phase du projet. Ce rapport proposera également des recommandations sur la stratégie opérationnelle à suivre pour garantir l'atteinte des résultats attendus pour la seconde phase du projet. Une séance de restitution sera animée l’équipe projet d’Expertise France pour discuter des constats et ajuster les recommandations formulées dans le rapport.

|  |
| --- |
| **Livrables attendus** |

A l’issue de la mission, le consultant fournira :

* une présentation ppt des principaux constats et recommandations de la revue à mi-parcours, utilisée lors de la restitution à l’équipe d’Expertise France.
* un rapport de revue mi-parcours, structuré selon le plan en vigueur au sein du département CHDS pour ce type d’exercice. Le rapport sera soumis à l'équipe projet pour validation. L’équipe fournira des commentaires et des compléments à l’expert dans les 10 jours suivant la réception de la première version, pour s'assurer qu’il répond aux critères de qualité requis et que l’ensemble des informations y figurent. Le rapport devra comporter en annexe les guides utilisés pour les entretiens individuels semi-structurés, la liste des acteurs et instructions rencontrées ainsi que tout document pertinent produit au cours des ateliers de travail en groupe. Le rapport sera rédigé en français.

|  |
| --- |
| **Profil de l’expert recherché** |

* Au moins 10 ans d'expérience pertinente dans le développement et la gestion de projets ou programmes de coopération internationale ;
* Excellente compréhension de la gestion du cycle de projet et de la qualité des programmes ;
* Expérience de la gestion de projets liés à la protection sociale, de préférence dans la région cible du projet (Amérique Latine et Caraïbes) ;
* Expérience antérieure dans la conduite et la facilitation d'exercices de suivi et d’évaluations de projets (revue de projets et stratégiques, évaluations à mi-parcours et finales…)
* Connaissance préalable des thématiques / secteurs couverts par le projet ;
* Bonne maîtrise des logiciels de gestion de projet, Word, Excel, SPSS, Access et Power Point,
* Bonne maîtrise des méthodes d’animation participative, capacités de facilitation et d’écoute
* Français et Espagnol courant.

|  |
| --- |
| **Nombre de jours prestés** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Expert Suivi-Evaluation** | **Nombre de jours** |
| Phase de préparation (revue de littérature) | 2 |
| Phase de terrain (ateliers de travail, entretiens individuels, focus groups, observation directe…) | 7 |
| Phase de consolidation et de rapportage (rapport, restitution) | 3 |
| **TOTAL** | **12** |